



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le Lundi 30 novembre 2020
à 19h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – J. MUJICA – JM. GINEY – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – A. LEROY – C. MICHAL – H. BRUYERE – D. PICARROUGNE – S. LONJON – F. BRESSON - J. GRAND LABORET – P. DURIF – N. JANVIER – J. LAFFONT – V. CHOQUET – J. PICHON – P. BAYLE – JC PEYRIN – S. FERRATIER – C. TURLET – M. GAILLARD – P. MURGIER – G. QUEYREL – M. DUVERNOIS – M. LERDA – P. COIGNAT – N. ALLEMAND - Y. CHENAL – P. CARRE – L. BONNET – P. CRAIGHERO – M. LEVENT – V. BERODIER – G. CHAPELLE

Représentants des Comités Départementaux :

P. PAOLI – A. CORRIEZ - J.BESSIERE - J.T.POLETTI - C. NIER - C.URBAIN TROUVE, F. TRES – D.DEZE – D. PEGAZ – JM. CROSS

Invités :

G. CASSAGNE – J. GARDON – P. GERBIER

Excusés :

G. PRADES – D. BOTTES – P. CHAROUSSET – C. MUNOZ

Le nouveau Président TONNELIER ouvre la séance à 19h05.

Jean Claude PEYRIN rappelle les règles de fonctionnement de la réunion en visio.

1. Communication du Président (T. TONNELIER)

Le Président remercie les participants d'avoir répondu présent à ce premier Comité Directeur de la Ligue AuRA faisant suite à l'élection du 7 novembre dernier.

Il souhaite que toute la famille du rugby se réunisse pour le bien du rugby en AuRA.

Il présente tous les élus en commençant par les Elus de la liste Au Cœur des Clubs.

Tous les votes se sont déroulés à main levée, personne n'ayant demandé le vote à bulletin secret.

2. Délibérations :

2.1 Election du Bureau Directeur Régional :

- Président : Thierry TONNELIER
- Secrétaire Général : Jean Claude PEYRIN
- Trésorière Générale : Valérie POCHITALOFF
- Vice- Présidents MO :
 - MO Nord : Patrick BANIZETTE
 - MO Sud : Jean Marc GINEY
 - MO Ouest : Javier MUJICA
 - MO Est : Georges PRADES

Les membres du Bureau Directeur sont élus avec 29 voix pour et 9 absentions (2 élus excusés n'ont pas donné de pouvoir)

- Responsables de Pôles :
 - Proximité / Bénévolat : Gérard QUEYREL
 - Développement : Olivier FOURNIER
 - Nouvelles Pratiques : Stéphane FERRATIER
 - Administratif : Patrick DURIF
 - Sportif : Florent BRESSON
 - France 2023 : Nathalie JANVIER
 -

Les Responsables de Pôles sont élus avec 29 voix pour et 9 absentions (2 élus excusés n'ont pas donnée de pouvoir).

Le Bureau Directeur sera complété par le Représentant des Comités Départementaux.

2.2 Désignation du Président de la Commission Médicale : Dr Olivier CAPEL

Le Dr CAPEL est élu à l'unanimité Président de la Commission médicale de la Ligue AuRA.

2.3 Désignation des Présidents et Membres des Commissions Régaliennes de Discipline et des Litiges

Le Secrétaire Général rappelle que les Commissions Régaliennes (Discipline et Litiges) sont en place statutairement jusqu'en juin 2021. Il sera proposé d'éventuelles modifications à l'issue de cette période.

2.4 Désignation Commission Régionale d'Appel :

Claude DEVES est élu Président de la Commission Régional d'Appel avec 30 voix pour et 7 abstentions.

Hervé BARTHELEMY est élu Secrétaire Général de la Commission Régional d'Appel avec 30 voix pour et 7 abstentions.

2.5 Désignation du Président de la DRACG

Christian MICHAL est élu à l'unanimité Président de la DRACG.

2.6 Cooptation au Comité Directeur des colistiers de la liste Rassembl'AuRA non élus, avec voix consultative

- Frédéric BUGE
- Michel COMMEINHES
- Serge MARMITTE
- Pierre CHAIX
- Vincent CADIZ
- Denis FARNIER
- Marcel ANZALONE
- Jean Paul CELLE
- Frédéric POLGE

Tous les colistiers sont élus avec 29 voix pour et 9 abstentions.

2.7 Cooptation au Comité Directeur du secrétaire de la MO Nord, avec voix consultative : Jean Claude LUNEL

Jean Claude LUNEL est coopté au Comité Directeur avec voix consultative avec 29 voix pour et 9 abstentions.

2.8 Cooptation au Comité Directeur sur la période officielle de la pandémie au Covid19 du Covid Manager de la Ligue AuRA : Philippe NIOGRET

Philippe NIOGRET est coopté à l'unanimité Covid Manager de la Ligue.

3. Calendriers FFR et AuRA

- Assemblée Générale Financière FFR : le 12 décembre 2020
- Assemblée Générale Financière AuRA : le 19 décembre 2020
- Prochain Comité Directeur : le 06 février 2021 (soit en présentiel soit en visioconférence)

4. Point sur la situation sanitaire et les activités des Clubs (M. LERDA)

(Selon l'allocution Présidentielle du 24.11.20, la lettre du Président de la FFR du 26.11.2020, le Décret ministériel du 27/11/2020)

Les clubs peuvent depuis le 28/11/20, reprendre une activité encadrée sur les terrains en Stade 3 pour les publics mineurs (équipements sportifs PA = stades de plein air), en respectant la distanciation sociale et sans vestiaires collectifs (qui restent obligatoirement fermés jusqu'au 15/12 à minima)

Une précision sera apportée pour la reprise des personnes majeures. (cellule Covid FFR)

5. Equipe Technique Régionale

5.1 Informations sur l'activité des CTC pendant les prochains mois (Jérôme GARDON)

« Tout n'est pas joué, la partie est certes difficile mais tout est encore possible dans le money time ! »

CTC missions = 50% ETP (FORMATION + ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS) + CTL FFR

DTL + CTL Etat + Cadres IREF = 100% ETP

« Le contexte actuel dans lequel nous sommes désormais ne fait qu'accélérer les mutations en cours de la société et par conséquent de nos clubs ; dès lors, il ne fait qu'accélérer l'urgence du changement. Cette réflexion n'est donc pas liée au virus car la crise des clubs sportifs n'est pas née de la crise sanitaire de 2020. »

« Les fédérations, les ligues, les clubs devront évidemment réfléchir à de nouvelles organisations ; le moment est crucial ; nous devons tout faire pour fidéliser nos jeunes, nos éducateurs et nos dirigeants bénévoles ».

« Anticiper le club du 21ème siècle, développer le rôle sociétal du club, son projet éducatif dans son écosystème, son projet pédagogique novateur, telles sont les graines que nous devons tous semer ».

« Pour nos clubs, il va falloir essayer de relever le défi de l'innovation, de la créativité... ».

« L'espoir, c'est d'être compris par le plus grand nombre de dirigeants sportifs et d'éducateurs, en essayant surtout de leur apporter de nouveaux regards source de motivation, d'engagement et d'innovation. C'est l'objectif premier des CTC, formation et fidélisation en lien avec le projet sportif du club ».

5.2 Informations sur Campus 2023 (Jérôme GARDON)

Campus 2023. De quoi s'agit-il ?

Campus 2023 est le CFA du Comité d'Organisation. Ce CFA aura pour rôle de former les salariés du GIP France 2023 qui sont en cours de recrutement. Dans un premier temps, il va être recruté 2023 jeunes de 18 à 30 ans et ils seront formés aux métiers de la gestion et l'administration au sens large de nos structures sportives (FFR), mais également des autres fédérations puisque sur les 2023 jeunes, environ 550 seront mis à disposition de clubs d'autres fédérations.

Ces jeunes seront salariés mais également formés sur 3 niveaux de diplômes : bac (en partenariat avec l'éducation nationale), Bac+3 (avec la création d'un nouveau diplôme en partenariat avec la branche du sport), et bac+5 (en partenariat avec l'enseignement supérieur)

Nos 2023 jeunes seront salariés en apprentissage et participeront à l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby au travers de leurs missions dans les clubs ou au travers de missions spécifiques.

310 APPRENTIS en AuRA, 68 hors FFR

Recrutement de 2 coordinateurs à Lyon Janvier 2021.

6. Direction de la Ligue : informations sur le chômage partiel des salariés (G. CASSAGNE)

Suite au CSE du lundi 30 novembre, le plan de continuité d'activité n°3 a été validé pour le mois de décembre 2020.

- Fermeture des 4 MO sous conditions. Ouverture principalement pour les séquences de formations professionnelles.

- Mise en activité partielle des 47 salarié(e)s de la Ligue (2 en arrêts de travail).

Activité à 50% pour les CTC

Activité de 20% à 100% pour les autres

- Ouverture de discussions pour la mise en place d'une Activité Partielle de Longue Durée couvrant la période du 01/01/2021 au 30/06/2021.

7. Informations sur le fonctionnement du secrétariat général :

- Secrétaires MO :
 - MO Nord : Jean Claude LUNEL
 - MO Sud : Henri BRUYERE
 - MO Ouest : Nicolas ALLEMAND
 - MO Est : Jocelyne GRAND LABORET

L'objectif est de retrouver la proximité et revitaliser les territoires.

Le secrétariat général est conçu comme une **équipe** avec 4 Secrétaires Généraux de MO, le Secrétaire Général de la Ligue étant le coordonnateur.

Le Secrétaire Général de la MO est l'élé relais auprès des salariés de la MO. C'est un rôle fonctionnel, opérationnel, non politique (à la différence du Vice Président de MO).

Il gère et coordonne la structure **MO Service** (guichet unique de renseignements pour les Clubs du territoire).

En résumé, c'est le relais local du secrétariat général, c'est l'animateur opérationnel de la MO.

8. Informations et décisions sur les dossiers urgents de communication (M. LERDA)

8.1 Projet Media Digital

Partenariat avec un média local pour la création d'une marque blanche "AuRA TV" et la couverture médiatique vidéo/reportage sur les actions et activités de la Ligue. Développer la proximité avec les clubs et acteurs du rugby régional.

Contrat annuel de 5 000 € avec financement de vente d'espace pub, d'offres partenaires pour la couverture média des actions de la Ligue.

Accepté par l'ensemble du bureau.

8.2 Partenariat Only Seven Academy

(Franchise de la Ligue et collectif de sélection régionale)

Reconduction du soutien et de l'accompagnement de la Ligue en ressources communication et évènementiel.

Budget attribué : 0 € car autofinancée par ses propres partenaires (budget de fonctionnement : 15 000 €)

Question de Pierre Paoli (président du CD01) Qu'en est-il de l'équipe "Ain Team Rugby Seven" ? Association départemental de l'Ain auto financé par ses partenaires.

La Ligue a pris contact avec Frank Dorival le responsable et l'associe dans le soutien et l'accompagnement régional avec le Only Seven sur l'organisation des étapes de circuit.

9. Questions diverses :

9.1 Processus de contractualisation avec les C.D

J. BESSIERE et P. PAOLI demandent s'il y aura toujours une convention Ligue / Comités Départementaux.

Une réunion en visioconférence est prévue avec les 12 Comités Départementaux.

Il est également prévu la signature de convention tripartite FFR/Ligue/ Comité Départemental.

9.2 Activation plan PGE

La Ligue a tout intérêt à activer ce plan.

9.3 Dossier BEURIOT

Au lendemain des élections, la nouvelle équipe découvrait une convocation devant le bureau de conciliation du Conseil de Prud'hommes de Clermont-Ferrand, programmée en janvier, relative à la contestation de son licenciement pour motif économique de M. BEURIOT Patrick, ex-salarié de la Ligue au titre de Directeur de l'Arbitrage de la Ligue. Il s'avère que M. BEURIOT a été embauché au mois de juillet 2018, bien qu'ayant commencé sa mission bien en amont, par M. CELMA, ancien président de la Ligue et M. CECCON, son conseiller spécial, non élu.

Les relations de travail se sont rapidement dégradées à tel point que M. CELMA a confirmé à M. BEURIOT la notion de « harcèlement » et a évincé M. CECCON de son poste en mai 2019. Malgré cela, en novembre 2019, P. CELMA et les élus en charge du dossier, Philippe NIOGRET notamment, nouveau responsable de l'arbitrage régionale, décidaient du licenciement de M. BEURIOT pour un motif économique, en lien avec les difficultés financières de la Ligue. Ces derniers ont laissé entendre également que M. BEURIOT ayant adhéré à un Contrat de Sécurisation Professionnelle (disposition spécifique Pôle Emploi), le dossier était clos. Il n'en est rien puisqu'à ce jour, le salarié effectue des demandes pour près de 80k euros.

Il a donc été décidé par le nouveau Bureau Directeur de recourir aux services d'un avocat, qui, à la lecture de la saisine de son confrère, estime qu'il serait préférable de tenter d'obtenir une transaction dans le dossier, tant la Ligue peut être mise à défaut tant sur la forme que sur le fond sur de nombreux points et d'initier les discussions avec la partie adverse rapidement.

9.4 Utilisation des locaux du Comité Départemental de l'Ain

P. PAOLI évoque l'utilisation des locaux CD01 par 2 C.T.C.

Les conditions seront discutées et incluses à l'avenant à la convention.

9.5. Questions posées par la liste au Cœur des Clubs

- Comment sera désigné le représentant des 12 Comités Départementaux au sein du Bureau Directeur ?

Le représentant sera élu par les Comités Départementaux.

- Bureau Directeur Exécutoire : Quels en sont la composition, les missions, les pouvoirs ?
- Quelle sera l'articulation décisionnelle entre ce BD exécutoire, le BD officiel et le Comité Directeur ?

Il n'y a pas de Bureau Directeur Exécutoire.

- Y aura-t-il un débat en Comité Directeur, après la nécessaire consultation des clubs, pour la mise en place de ces nouvelles Épreuves ?

Oui, bien évidemment.

- Les P.V. des Bureaux Directeurs Exécutoires, des Bureaux Directeurs Officiels, et des Comités Directeurs, seront-ils portés à la connaissance des clubs dans des délais raisonnables et mis en ligne régulièrement ?

Oui, comme précédemment.

- Est-ce que l'organisation des Épreuves par ex-Comité Territorial pour terminer la saison 2020- 2021, restera une organisation provisoire, prenant en compte la crise sanitaire ? Ou est-ce une évolution prévue pour la durée de la mandature ? Dans l'affirmative, comment seront organisées les montées et descentes, notamment celles d'Honneur à 3 DF ?

La Commission des Epreuves est en mode Ligue, et non pas organisée par ex Comité Territorial.

Les montées et les descentes Honneur / Fédérale 3 restent calquées selon le règlement sportif de la Ligue en vigueur pour les premières, et dans l'attente des informations de la FFR en fin de saison pour les secondes.

- Comment sera organisée la répartition des Compétitions au sein des Commissions Régaliennes, en respectant les Règlements Généraux ? (exemple : un niveau de Compétition Régionale est suivi par une seule Commission de discipline). Rappel : Les commissions régaliennes actuellement en place sont statutairement maintenues jusqu'en juin 2021.

Pas de changement. Les compétitions seront réparties comme précédemment.

- Une reprise des activités est prévue pour les EDR et pour les Jeunes. Avez-vous envisagé les différents scénarii de reprises possibles, en prenant en compte les contraintes ministérielles, préfectorales et municipales ?

Oui, c'est à l'étude avec le Covid Manager de La Ligue, Philippe NIOGRET.

Une réunion est prévue le mercredi 02/12 à 18h30

- Les nouvelles Commissions seront-elles Régionales ou calquées sur les anciens Comités Territoriaux ?

Les Commissions seront régionales.

- Des membres des Commissions mises en place, lors de la première mandature, ont été contactés pour reprendre leurs missions. Est-ce que cet appel est ouvert à toutes les bonnes volontés ? Ou s'agit-il uniquement d'un recrutement ciblé sur des compétences manquantes ?

Oui c'est ouvert à toutes les bonnes volontés à condition que ces personnes respectent notre philosophie et notre politique.

- Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, annoncé prévu au plus vite, avez-vous l'intention de :

- o réduire la masse salariale, comme peuvent le craindre certains salariés

Hors de question de réduire la masse salariale, ceci a été précisé très clairement aux salariés lors des réunions organisées dans chaque MO.

- o réduire ou supprimer les aides attribuées aux clubs par la Ligue AuRA, en complément des aides fédérales

Les aides vont être maintenues de la même façon.

- o réduire ou supprimer les aides attribuées aux Comités Départementaux pendant la précédente mandature ; aides qui étaient les plus importantes parmi les 13 Ligues Métropolitaines.

Les mêmes aides seront maintenues après signature de convention.

- Il semble qu'un audit soit envisagé. Quel est le prestataire et quel est le coût de cette opération ?

Oui, un audit sera organisé. Nous sommes en attente de devis.

- Comités Directeurs : Conditions de mise en place des votes. Vu le contexte et l'organisation en visioconférence des Comités Directeurs : quelles sont les règles de prises de parole et idem pour l'organisation des questions en fonction des sujets ?

Après chaque point de l'ordre du jour, un moment est réservé aux questions mais avec un temps limité qui sera précisé lors de l'envoi de l'ordre du jour.

- Préparation des Comités Directeurs : Les documents utilisés en Comité Directeur peuvent-ils être diffusés à minima 7 jours avant la réunion afin de permettre une bonne préparation du Comité Directeur par tous les membres?

La diffusion sera faite au minima 10 jours avant la réunion du Comité Directeur.

- Fonctionnement des questions diverses : La règle des questions diverses posées par écrit au Président de la Ligue 3 jours avant le Comité Directeur sera-t-elle valable en permanence ?

Oui, elle est valable en permanence mais le délai sera porté à 5 jours au lieu de 3 jours.

- Est ce que les Comités Départementaux bénéficieront d'une convention de coopération avec la LIGUE ? Et si oui, sera t'elle reconduite à même hauteur et sur quelle base?

Oui, comme déjà évoqué précédemment.

- Concernant l'I.R.E.F., est-ce que les conventions de mise à disposition des salariés seront maintenues ? Si oui, à quelle hauteur et dans quelles conditions ?

Oui, comme précédemment.

- Quel seront le rôle, les missions et les pouvoirs des 4 Secrétaires Généraux des M.O. et des 4 Vice-Présidents des M.O. ?

Le rôle des 4 Secrétaires Généraux a été précisé au point 7.

Les Vice-Présidents sont les représentants du Président de la Ligue dans les MO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN